

Que lire pour débutant

Par **thechauv**, le **15/01/2014** à **10:10**

Bonjour,

Je suis en 1ere ES et j'aimerais lire le code civil car cela m'intéresse fortement ! Non pas que je veuille faire des études de droit plus tard mais juste pour mon plaisir personnel et ma culture générale.

Je me demandais donc lequel des codes (le code du travail, le pénal etc,) était le plus simple et le plus compréhensible pour un élève de 1ere ES.

Merci a vous

Par **Jay68360**, le **15/01/2014** à **10:27**

Bonjour,

A mon avis, cela n'a aucun intérêt de lire un Code, qui n'est en définitive qu'une compilation d'articles de loi, il est plus intéressant d'en appréhender la mise en oeuvre.

Je vous conseillerais donc plutôt de vous tourner vers un manuel d'introduction au droit, ou d'histoire du droit, ou de philosophie du droit, selon l'aspect qui vous intéresse, ce sera certainement plus enrichissant et plus intéressant pour vous.

Par **Muppet Show**, le **15/01/2014** à **11:17**

bonjour,

je ne pense pas que lire le Code civil soit un plaisir !! mdr

Par **Yn**, le **15/01/2014** à **12:05**

Lire le Code civil est au contraire conseillé à de nombreux égards. Premièrement, la maîtrise du français par les auteurs est exceptionnelle, les tournures de phrase sont un modèle du

genre. Stendhal lisait d'ailleurs chaque jour quelques articles du Code.

Je te conseille particulièrement les art. 1134 et 1382 C. civ. ou l'art de tout dire en peu de mots...

Il est évidemment inutile de tout lire car, comme disait Portalis, pour comprendre le Code, il faut aller au-delà du Code.

Pour avoir une idée des grands principes du droit civil français, tu peux notamment consulter :

- Les quinze premiers articles
- Les art. 143 et s. (le mariage et ses conditions)
- Art. 212 C. civ. (les devoirs des époux mariés)
- Art. 544 C. civ. (la propriété)
- Art. 1101 C. civ. (la définition des conventions/contrats)
- Art. 1134 C. civ. (la force obligatoire des contrats)
- Art. 1382 C. civ. (la responsabilité civile)

Beaucoup d'autres articles sont intéressants, mais tu as déjà de quoi t'amuser gratuitement à cette adresse : le Code civil sur legifrance.gouv.fr

Les autres codes (pénal, de commerce, du travail, etc.) n'ont pas un grand intérêt pédagogique. Tu peux par contre lire les premiers articles du Code de procédure civile, lequel explique les principes directeurs du procès en matière civile (que fait le juge ? qui doit prouver ? etc.). Ici : [les articles 1 à 24 du C. pr. civ.](#)

Par **thechauv**, le **15/01/2014** à **13:03**

Je vous remercie pour toutes vos réponses !

Par **Booker**, le **15/01/2014** à **13:57**

Afin de compléter les réponses qui t'ont été données, je te conseille de lire aussi quelques articles de nos plus grands juristes (Rivero, Ripert, Carbonnier, Chapus, Vedel, etc.). Bien souvent leur maîtrise du français est tout simplement merveilleuse. De plus à travers leur plume tu goûtera à l'esprit de la doctrine juridique française, très important si tu te destines à faire du droit ;).